

**DÉVELOPPEMENT** ■ Les élus des trois cantons autour de Gien décident aujourd'hui de ce que sera demain

# Le Giennois, un territoire qui s'éparpille

**Le cabinet Terres Neuves livre ses premiers constats : les villes de Gien et Briare manquent d'attractivité et perdent des habitants.**

Pascale Auditeau

pascale.auditeau@centrefrance.com

**L**a réunion d'hier, au centre administratif de Gien, fera sans doute beaucoup cogiter les élus du Pays du Giennois dans les jours et les semaines à venir. Elle les a en tout cas beaucoup intéressés, comme en ont témoigné les nombreux échanges à la fin de la séance.

« Nevoy peut être considéré comme un quartier de Gien »

Le rendez-vous était d'importance, puisque le cabinet Terres Neuves de Montpellier rendait ses conclusions, qui serviront de bases à l'élaboration du futur SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Mais avant cela, c'est un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qu'il s'agit de concevoir, les représentants des trois cantons étant appelés à se réunir en ateliers dès octobre.

Les premiers constats du cabinet Terres Neuves démontrent,



**EXPOSÉ.** Les experts du cabinet Terres Neuves, de Montpellier, ont dressé de premiers constats. Ils vont continuer à travailler les élus pendant quelques mois pour élaborer un Schéma de cohérence territoriale.

s'il le fallait, que les villes de Gien et Briare perdent des habitants, captés par les villages dits de « première couronne », comme Saint-Gondon, Ousson-sur-Loire, Nevoy ou La Bussière. Châtillon-sur-Loire, en revanche, conserve un vrai dynamisme. La démographie des villages de l'Est du Pays du Giennois, en Puisaye, poursuit quant à elle sa lente érosion. On aura aussi appris que Nevoy peut être consi-

déré comme un quartier de Gien, en raison de sa proximité et de la complémentarité des deux communes.

Selon les experts de Terres Neuves, le plus gros handicap de ce territoire est l'éparpillement géographique. Bien que les habitants apprécient son environnement agro-naturel, le manque de maillage efficace est défavorable. Les villes centres perdent de leur attractivité mal-

gré un taux satisfaisant en équipements, et le territoire ne sait plus s'il est urbain ou rural. Il faut donc corriger ces éléments pour envisager un développement durable et le retour de la croissance.

« L'attractivité de Gien n'est pas assez affirmée. Il faut un réinvestissement urbain. Il y a un centre-ville charmant, mais qu'il faut quitter pour trouver

des équipements structurants », expliquaient hier les représentants du cabinet Terres Neuves. « Les cités de Gien et Briare ne génèrent pas de vitalité et c'est ça qu'il faut repenser, même si on ne reconstruira évidemment pas une ville sur une ville. »

Se pose aussi la question des équipements : lesquels, pour quelles communes ? Et de l'offre de transports en commun, qui doit être développée, selon Terres Neuves.

« On a trop entendu : "On est un territoire oublié". Il faut désormais dire : "On est un territoire à potentiel" », ont préconisé ceux qui vont accompagner les élus pendant encore quelques mois.

Et justement, les élus n'ont pu s'empêcher de reposer l'éternelle question du désenclavement du Giennois. Emmanuel Rat, conseiller général maire de Châtillon-sur-Loire, souhaite en effet que ce paramètre soit pris en compte dans le futur SCOT. Pour Terres Neuves, cet enclavement n'est dû à rien d'autre que l'éparpillement cité précédemment. « Ce n'est pas le SCOT qui gère les infrastructures de désenclavement, les routes par exemple. Avant d'être mieux desservi, le Pays doit redevenir attractif. »

À l'automne, les élus devront faire des choix afin d'élaborer un SCOT, qui permettra de mettre en cohérence les politiques publiques sur le territoire. Un enjeu essentiel et vital pour le Giennois. ■